

restaurés et ouverts au public. Pour ce qui est du patrimoine naturel, Héritage Canada est autorisé à accepter les legs et dons de terrains, y compris ceux qui longent le littoral; il peut donc ainsi contribuer à la préservation de ces terrains.

La Corporation doit chercher à établir de bonnes relations avec les organismes fédéraux, provinciaux et privés qui s'intéressent à la préservation des bâtiments historiques et du milieu naturel. A titre d'organisme national indépendant, Héritage Canada est l'intermédiaire rêvé pour l'échange, à l'échelle nationale et internationale, de renseignements d'ordre technique sur la conservation historique.

L'ÉTUDE DES RÉALISATIONS TECHNIQUES CANADIENNES

L'étude des réalisations techniques canadiennes, première des deux initiatives annoncées, sera menée par des volontaires de l'Institut canadien des ingénieurs (*Engineering Institute of Canada*), avec le concours du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce Relevé national des ouvrages historiques de génie a pour but de déterminer les réalisations techniques qui ont contribué à l'essor du Canada dans les domaines historique, économique, culturel, technique, scientifique ou militaire. Il s'agit d'un programme permanent qui sera connu sous le nom de Génie-Histoire-Canada.

"Le génie et la technologie ont joué un rôle capital dans l'essor rapide du Canada, a déclaré M. Chrétien, et le Gouvernement fédéral est heureux de collaborer avec l'Institut canadien des ingénieurs pour dresser un répertoire pratique de ces réalisations."

Le Relevé a notamment pour but d'attirer l'attention des autorités compétentes sur les vestiges, à travers le Canada, des réalisations de la technique et du génie qui, sur le plan national, provincial ou autre, justifie la mise à l'honneur ou la préservation.

En apportant son aide à l'Institut canadien des ingénieurs, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien puisera dans l'expérience déjà acquise grâce au programme de l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada. Ce programme, entrepris en 1970, est un Relevé en trois phases de vieux bâtiments à travers le Canada, réalisé avec l'aide d'un ordinateur.

Le Relevé projeté sera dirigé par un comité national composé de huit membres, soit quatre du Gouvernement fédéral et quatre de l'Institut. Deux des représentants fédéraux seront détachés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; les deux autres seront choisis respectivement parmi le personnel du Musée national des Sciences et de la Technologie et celui des Archives publiques du Canada.

Le comité national fixera les normes à suivre par les comités locaux de Génie-Histoire-Canada, assurera la liaison entre le Gouvernement et l'Institut, établira un ordre de priorité pour les différentes phases du Relevé et formulera des recommandations

destinées à la Commission des monuments et lieux historiques du Canada au sujet des ouvrages de caractère technique ou technologique dignes d'appartenir à l'histoire. Les dossiers complets seront confiés au ministère que dirige M. Chrétien.

Les données recueillies seront coordonnées et emmagasinées aux Archives publiques, à Ottawa, sous une forme qui facilitera leur consultation.

"Avec l'exécution de ce programme de recherche, des ingénieurs canadiens pourront suivre l'histoire de leur profession au Canada. Nous espérons doter les musées et les bureaux d'archives de documents historiques et de reliques de caractère technique présentant un intérêt permanent sur les plans national ou régional", a déclaré M. Dinsmore, président de l'Institut canadien des ingénieurs.

CHANGEMENT À L'ÉCOSOC

Le Canada a ratifié l'amendement à l'article 61 de la Charte des Nations Unies, amendement qui doublera le nombre de membres du Conseil économique et social qui, de 27, passera à 54.

Le Canada a appuyé activement l'élargissement du Conseil, la principale institution des Nations Unies qui s'occupe d'affaires économiques et sociales, en vue de le rendre plus représentatif de l'ensemble des membres des Nations Unies. Cet élargissement lui permettra également de remplir plus efficacement ses fonctions aux termes de la Charte des Nations Unies. Bien que l'élargissement du Conseil lui-même ne doive avoir lieu qu'après la ratification de l'amendement à la Charte par les deux tiers des membres des Nations Unies (y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité), les comités sessionnels ont déjà accru le nombre de leurs membres conformément à l'objectif de l'amendement, en accordant aux nouveaux membres le droit de participer aux travaux du Conseil, sans toutefois y avoir droit de vote.

PLUS DE 100,000 VISITEURS À LA PLACE ROYALE

La Place Royale de Québec a attiré plus de 100,000 visiteurs depuis l'ouverture de la saison touristique, le 29 juin.

C'est le 16 août dernier que la 100,000^e personne a franchi l'entrée de l'exposition de la maison Fornel, 50 jours après son inauguration.

On a donc accueilli à la Place Royale en moyenne 2,000 personnes par jour depuis la fin de juin et au ministère des Affaires culturelles, on est très confiant de dépasser d'ici l'automne l'objectif de 150,000 visiteurs que l'on s'était fixé. On a pu constater que les Québécois viennent de plus en plus nombreux visiter ce site historique et qu'en général ils semblent émerveillés de pouvoir retrouver les origines de la civilisation française en Amérique du Nord.